

OTIF



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTER-
NATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

INF. 4

9 novembre 2004

Original: Français et allemand seul.

RID : 41^{ème} session de la Commission d'experts pour le transport de marchandises dangereuses
(Meiningen, 15-18 novembre 2004)

Objet : Mesures de protection contre l'enchevêtrement des tampons – Cas des conteneurs citernes

Commentaire de la Belgique sur les documents 41/4a) et 4b)

Suite à l'accident survenu à Bruges le 5 avril 2004, dont le rapport a été présenté au GT « Technique des citernes et des véhicules » à Duisburg les 24 et 25 juin 2004 (voir Doc INF B1), et au cours duquel un conteneur citerne a également été perforé par un tampon (voir photos ci-jointes), la Belgique se demande si certaines des mesures proposées pour les wagons citernes dans les documents 41/4 a et b ne devraient pas être étudiées pour les conteneurs citernes.

La Belgique demande si la Commission d'Experts du RID juge utile de transmettre cette question au groupe citerne de la réunion commune.

Par souci d'économie, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions. L'Office central ne dispose que d'une réserve très restreinte.

